



# L'Empreinte de l'Ours S'Baere Blättel

Bulletin Municipal de la Commune de Baerenthal

Mairie de BAERENTHAL 1, rue Printemps d'Alsace 57230 BAERENTHAL

☎ 03.87.06.62.30

mail : [mairie@baerenthal.eu](mailto:mairie@baerenthal.eu) site internet : [www.baerenthal.eu](http://www.baerenthal.eu)

Responsable de la publication : Christian Cropsal 1<sup>er</sup> Adjoint en charge de la communication

Comité de rédaction : S. Weil, A. Kessler, A. Nirrengarten, J. Charpentier, M. Zugmeyer et P. Brunner

Mai 2024

## Horaires d'ouverture :

### MAIRIE

Mardi et vendredi de 14 h à 18 h  
Mercredi de 8 h à 12 h  
ou sur rendez-vous

Le Maire reçoit en Mairie sur RDV  
les vendredis de 17 h à 19 h

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

☎ 03 87 06 26 48  
[biblio@baerenthal.eu](mailto:biblio@baerenthal.eu)  
Mardi de 16 h 30 h à 18 h

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

☎ 03 87 96 50 41  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 9 h à 11 h 30  
Mercredi de 14 h à 16 h 30

### FRANCE SERVICES à BITCHE

☎ 03 87 27 32 06

## POMPIERS : 18

## POLICE : 17

Centre de régulation médicale  
Médigarde 0 820 33 20 20

## Appeler le 15 en cas d'urgence

Pharmacies de garde :  
Composer le 3237 pour connaître  
la pharmacie de garde

Médecin :

Jean-Luc GORALSKY  
☎ 03 72 29 95 73

Cabinet d'infirmières :

Cécile FERSTLER  
☎ 03 87 96 17 23

Cabinet de kinésithérapie :

Jennifer SCHMITT  
☎ 03 72 29 98 05

AMAPA :

L'antenne du Pays de Bitche est installée à  
Sarreguemines :

☎ 03 87 95 71 72

Centre Moselle Solidarités :

☎ 03 87 78 06 99

## Spectacle musical Futurgence

### Futurgence – La mélodie des souvenirs

par la Chorale l'Air de Rien et  
l'Entente Musicale Oberbronn/Zinswiller

14-15-16 juin 2024

Château De Dietrich de Reichshoffen

*Un manuscrit a récemment été découvert dans la région de Niederbronn-les-Bains. Ce qui est étrange c'est qu'il ne semble pas venir du passé mais du futur. Au vu de l'importance du message qu'il renferme, de nombreuses associations artistiques locales ont été sollicitées afin de vous faire découvrir son contenu.*

**Futurgence – La mélodie des souvenirs** est un spectacle musical, qui mettra en scène plus de 150 artistes amateurs, organisé par l'Entente Musicale Oberbronn/Zinswiller.

Cet évènement exceptionnel réunira une cinquantaine de musiciens de la région, les choristes de la chorale l'Air de Rien, des acteurs issus des théâtres locaux ainsi que des danseurs de l'Association Promodanse de Reichshoffen, dans une collaboration harmonieuse unique.

Composition : Grégory Klein  
Direction artistique : Juliette Wendling  
Mise en scène : Serge Rickling  
Chorégraphie : Marina Kennel-Toumi

**Ouverture du parc à 18h,  
restauration et animations  
en accès libre avant le spectacle.**

**Début du spectacle à 21h.**

Réservez dès maintenant vos  
billets :

- En ligne : [billetweb.fr/futurgence](http://billetweb.fr/futurgence)
- A l'accueil du Super U Gundershoffen

Plus d'informations sur les pages  
Facebook et Instagram du  
spectacle : **Futurgence –  
La mélodie des souvenirs.**

VIVEZ LE SPECTACLE ÉVÈNEMENT  
**AU CHÂTEAU  
DE REICHSHOFFEN**

**FUTURGENCE**  
*La Mélodie des Souvenirs*

14 15 16  
JUIN 2024 JUIN 2024 JUIN 2024  
21H 21H 21H

15€ TARIF NORMAL • 8€ TARIF RÉDUIT  
RENSEIGNEMENTS AU 06 99 05 98 31

BILLETS SUR [BILLETWEB.FR/FUTURGENCE](http://BILLETWEB.FR/FUTURGENCE)  
ET À L'ACCUEIL DU SUPER U GUNDERSHOFFEN  
Restauration et animations en accès libre avant le spectacle

## Décisions du Conseil Municipal - Séances des 26 mars et 9 avril 2024

Les comptes-rendus des séances des 20/02/2024 et 26/03/2024 ont été adoptés à l'unanimité.

### DECISIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26/03/2024 :

#### **A – CHASSE COMMUNALE**

Le conseil municipal a étudié les dossiers de candidature à l'adjudication de la chasse communale. 2 dossiers ont été présentés et validés.

#### **B – AFFAIRES FINANCIERES DIVERSES**

- Le contrat de prêt consenti par la Banque des Territoires et destiné à financer l'opération de rénovation du réseau d'éclairage public actuellement en cours d'exécution a été validé par le Conseil Municipal.  
- Un projet d'acquisition et de mise en place d'un radar pédagogique solaire dans la rue de Mouterhouse a été voté et une subvention est demandée au Département de la Moselle dans le cadre du dispositif AMISSUR (Aide Mosellane aux Investissements Spécifiques à la Sécurité des Usagers de la Route).

#### **C – AFFAIRES FONCIERES**

- Le conseil municipal a validé la convention tripartite avec la Communauté de Communes et l'Etablissement Public Foncier du Grand Est. Cette convention a pour objectif de permettre à l'Etablissement Public Foncier du Grand Est d'acquérir l'ancienne orfèvrerie de Baerenthal, de procéder à des études techniques et de programmation, de dépolluer le site et de céder à terme les biens.

### DECISIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09/04/2024 :

#### **A – CHASSE COMMUNALE**

Le conseil municipal a validé les résultats de l'adjudication publique de la chasse communale qui a eu lieu le 8 avril 2024. Le bail de chasse communale pour la période 2024-2033 a été signé avec M. Jean-Marie DECKER de KRAUTWILLER (Bas-Rhin). Monsieur DECKER est le locataire sortant de la chasse communale de Baerenthal de la période précédente.

#### **B – AFFAIRES FINANCIERES DIVERSES**

- Sur proposition du trésorier municipal, le conseil municipal a décidé d'admettre en non-valeur des créances irrécouvrables pour un montant de 9.176,92 €. Ces sommes n'ont pas pu être recouvrées malgré les poursuites engagées par la trésorerie et concernent essentiellement des impayés du camping.  
- Le conseil municipal a décidé de participer à l'édition 2024 de l'opération Une Rose Un Espoir en finançant les roses qui seront proposées aux habitants de Baerenthal.

#### **C – AFFAIRES D'ADMINISTRATION GENERALE**

- Le conseil municipal a décidé de soutenir la motion prise par la communauté de communes du Pays de Bitche pour le maintien du service de médecine du travail sur le territoire du Pays de Bitche.  
L'intégralité du procès-verbal est consultable en mairie et sera mis en ligne sur le site internet de la Commune.

## PERMANENCES DES FINANCES PUBLIQUES AU PAYS DE BITCHE

**BITCHE : lundi, vendredi de 09H à 12H  
mardi, mercredi, jeudi de 13H30 à 16h30**



Adresse :  
Communauté des communes  
du Pays de Bitche  
Bâtiment annexe AYNIE  
2 rue du Général STUHL  
57230 BITCHE

## Vie pratique

### Collecte multifix

La collecte du :

- jeudi 2 mai est reportée au **vendredi 3 mai** (couvercle bordeaux)
- jeudi 9 mai est reportée au **vendredi 10 mai** (autocollant jaune)
- jeudi 23 mai est reportée au **vendredi 24 mai** (couvercle bordeaux)

### Elections européennes

Il est rappelé aux nouvelles personnes installées dans la commune que les dates limites d'inscription sur les listes électorales sont fixées au :

- **Mercredi 1er mai** pour les inscriptions en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr)
- **Vendredi 3 mai** pour les inscriptions en mairie

### Information d'ENEDIS

A compter du 13 mai 2024 vont démarrer les travaux de constructions d'ouvrages électriques (PAC - Mouterhouse dérivation Baerenthal Goetzenbruck), depuis la rue Hammerschless à Baerenthal vers le Fourneau-Neuf à Mouterhouse.

### Timbres électroniques

L'achat de timbres électroniques destinés à différentes démarches (établissement de pièces d'identité, permis de conduire, attestation d'accueil pour les étrangers...) est accessible par carte bancaire sur <https://timbres.impots.gouv.fr/> et auprès du réseau des buralistes.

### Rappel - rappel - rappel

Le secrétariat de mairie ferme dorénavant au public, tous les mardi et vendredi, **à 18 h**

### Cercle d'histoire de Baerenthal

Plusieurs passionnés de l'histoire du village ont décidé de créer un Cercle d'histoire de Baerenthal, avec le souhait de faire des recherches pour mieux connaître cette histoire, mais aussi de la faire connaître largement en la diffusant, ainsi que de veiller à la conservation du patrimoine local et à la mise en valeur de celui-ci. Toutes les époques peuvent être abordées : la Seconde Guerre mondiale ou l'histoire de l'usine du village, bien sûr, mais aussi des sujets plus anciens comme Baerenthal à l'époque des Hanau-Lichtenberg puis des Hesse-Darmstadt, l'histoire religieuse, l'histoire médiévale, le parcours exceptionnel de certains habitants du village, l'histoire des noms de lieux-dits : les possibilités sont infinies.

Un premier projet concernera le quatre-vingtième anniversaire de la fin de la dernière guerre, pour préparer les commémorations de 2025, mais plusieurs projets peuvent coexister.

Rien n'est décidé des modalités, mais une réunion est organisée

**le mercredi 22 mai à 20h, salle Goldenberg,**

afin d'en discuter avec toutes les personnes intéressées. Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances dans ce domaine pour éprouver de l'intérêt ou simplement de la curiosité ! C'est ensemble que nous pourrons créer quelque chose.

Une page Facebook, intitulée Cercle d'histoire de Baerenthal, permet dès à présent d'être informé.

### Environnement - Rappel

Il est rappelé que :

1/ l'utilisation de machines bruyantes telles que tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, scie à bois .... n'est autorisée que :

- **Les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h**
- **Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.**

2/ le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit. Cette restriction concerne aussi bien les particuliers que les entreprises.

Si la quantité de déchets verts n'est pas trop importante, vous pouvez utiliser les sacs verts multifix et les déposer dans votre poubelle à couvercle bordeaux ou sinon, vous rendre à l'aire de dépôt, spécialement aménagée à côté de l'atelier municipal, où vous serez accueillis tous les samedis matins de 10 h à 12 h.

3/ chaque propriétaire ou locataire est tenu de balayer et de désherber le trottoir sur toute la longueur de son habitation.

**La commune vous remercie d'avance pour votre participation à l'effort collectif et citoyen.**



## Nos joies

### Félicitations à :

M. **Charles Gross** qui fêtera ses 90 ans le 5 mai  
M. **Wolfgang Münz** qui fêtera ses 83 ans le 7 mai  
M. **Jacques Lang** qui fêtera ses 84 ans le 13 mai  
M. **Fernand Stephan** qui fêtera ses 81 ans le 20 mai

Brin de bonheur



### Félicitations à :

**Kévin Block**  
et  
**Marion Zenss**  
qui se sont mariés  
le 22 avril



## Bloc-notes

**Mercredi 1er mai** : Maï Kür organisée par les Sports Réunis de Baerenthal.  
Renseignements et inscriptions auprès de Jérôme Haury au 06 83 14 85 42 ou [jerome-haury@orange.fr](mailto:jerome-haury@orange.fr)

**Jeudi 2 mai** : Permanence de l'UNIAT, de 14 h 15 à 14 h 45, en salle Goldenberg.

**Samedi 4 mai** : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

**Dimanche 5 mai** : SRB féminines : Baerenthal reçoit Eschbach à 10 h.

**Samedi 11 mai** : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

**Samedi 11 mai** : SRB féminines : Baerenthal joue à Schoenenbourg-Memmelshoffen à 18 h 30.

**Samedi 11 et dimanche 12 mai** : Fermeture de la pêche à la rivière pour alevinage.

**Samedi 18 mai** : Ouverture de la pêche à la rivière à 8 h.

**Samedi 18 mai** : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

**Samedi 18 mai** : SRB féminines : Baerenthal joue à Lixhausen à 19 h.

**Samedi 25 mai** : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

**Samedi 25 mai** : SRB féminines : Baerenthal joue à Morsbronn à 19 h.

**Dimanche 26 mai** : SRB : Baerenthal reçoit Gros-Réderching à 15 h.

**Samedi 1er juin** : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

**Le secrétariat de mairie et l'Agence Postale seront fermés le vendredi 10 mai 2024.  
En cas d'urgence, merci de contacter M. le Maire au 06 86 55 96 41**



Frédéric Duchmann  
Directeur

Avec le mois d'avril, notre haute saison démarre. Les autocars arrivent à Baerenthal chargés de scolaires, de sportifs et autres groupes de musique. Par cette montée en puissance, notre

équipe s'est également étoffée par l'arrivée de Catherine Koscher et de Christophe Bach pour renforcer l'équipe de cuisine, d'Elena Bernd et de Mélanie Masson pour compléter l'équipe des agents hôteliers. Il me semble que leur intégration dans l'équipe s'est faite sans heurts, merci à tous les collaborateurs permanents qui par leur disponibilité les forment et les accompagnent, mais peut-être aussi grâce au pot d'accueil que nous nous sommes autorisés à cette occasion.



Autre nouveauté : depuis peu le Centre de Jeunesse de Baerenthal possède sa licence de restauration pour la distribution de boissons alcoolisées lors des repas. Désormais, nous pourrons accueillir des repas de famille, des fêtes de fin d'années pour entreprises, associations, ou encore organiser des journées à thèmes.

A propos, dès à présent, vous pouvez noter la date du 21 juin, nous organiserons à nouveau une petite fête de la musique au Centre de Jeunesse. Une information plus détaillée sera publiée au courant du mois de mai.

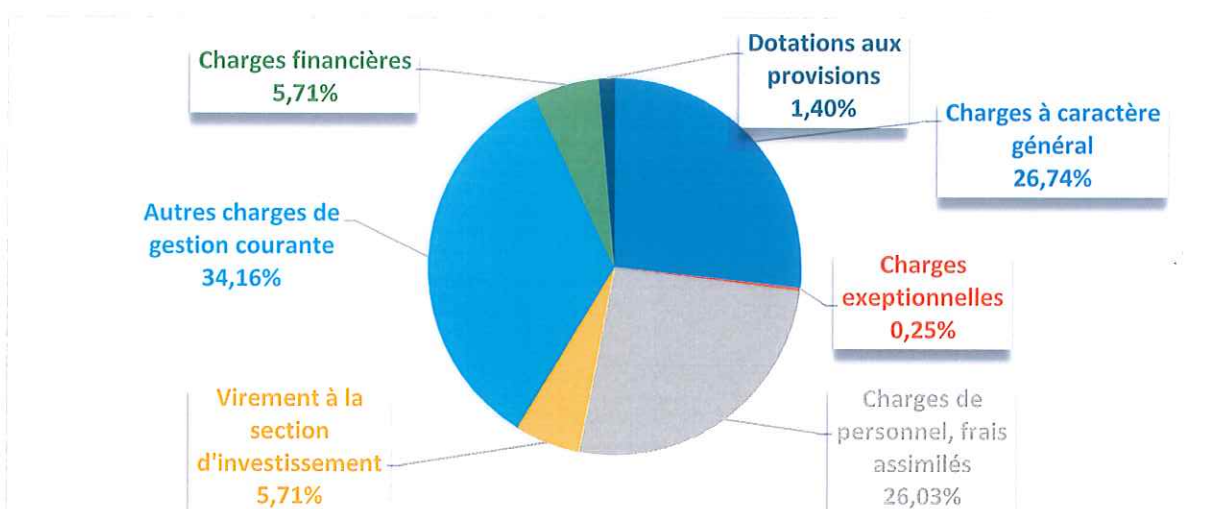
**Centre de Jeunesse  
de Baerenthal**  
2, Place Robert Schuman  
57 230 Baerenthal  
Tél. 03 87 06 50 38  
Courriel : [info@baerenthal.org](mailto:info@baerenthal.org)



## BUDGET 2024

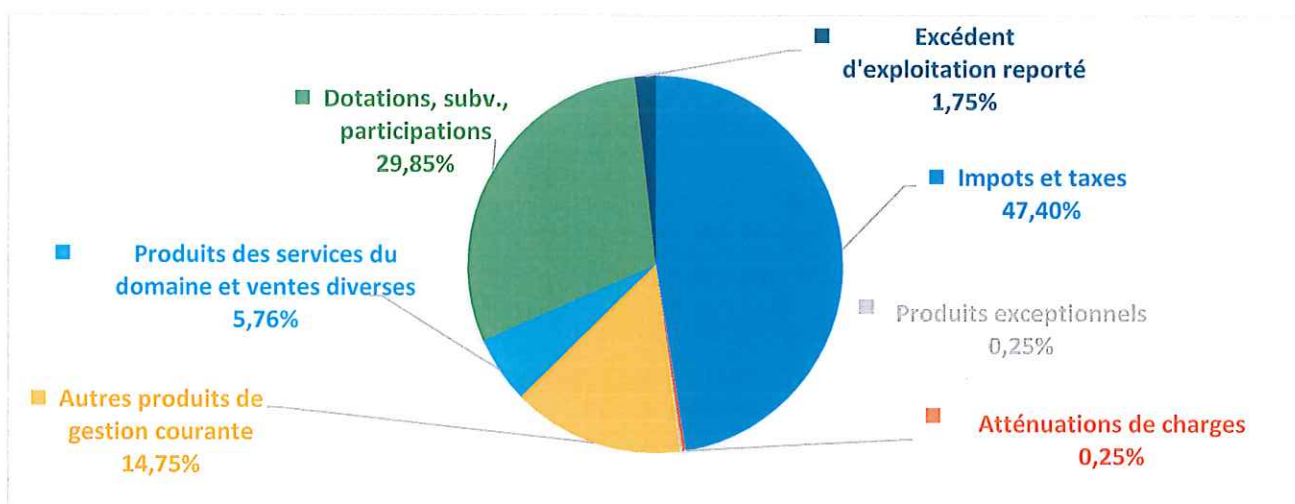
**Service Général** : le budget de fonctionnement s'équilibre à 798.792,56 € en dépenses et en recettes. Dans les dépenses, les charges de personnel représentent 207.900 € (26,03%), en hausse par rapport à l'année précédente suite à certains ajustements et à l'intégration d'un agent en CDD qui était en contrat aidé jusqu'à présent. Les charges financières sur les emprunts en cours sont budgétées à 45.600 € (5,71%), les charges générales et de gestion courante s'élèvent à 486.470 € (60,90%). Les charges exceptionnelles se situent à un niveau marginal de 2.000 € soit 0,25% du budget de fonctionnement total et les provisions règlementées représentent 11.210 € (1,40%). Enfin, nous allons virer budgétairement à la section d'investissement un montant de 45.612,56 € qui représentent 5,71% de ce budget de fonctionnement.

### Dépenses de Fonctionnement du Budget 2024



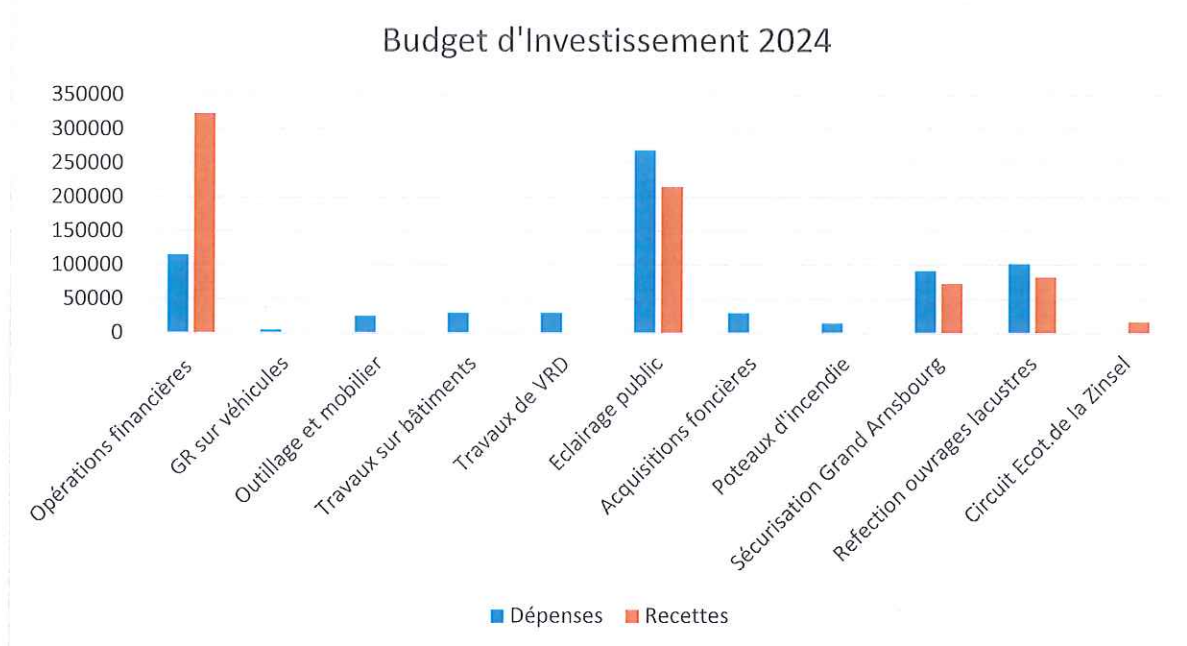
Pour ce qui est des recettes, celles qui proviennent de la fiscalité (essentiellement de la taxe foncière sur le bâti, de la taxe foncière sur le non bâti, de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et des compensations liées à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales) représentent 47,40% des recettes prévisionnelles pour 378.595 €. Toujours dans les recettes, les dotations et participations seront à hauteur de 238.416 € (29,85 %) et les produits des services, domaine et ventes diverses de 46.000 € (5,76%). S'y ajoutent les produits de gestion courante (location des logements communaux et des installations du camping) pour 117.833 € (14,75%), des atténuations de charges pour 2.000 € (0,25%) ainsi que 2.000 € de produits exceptionnels (0,25%). Enfin s'additionne à l'ensemble de ces recettes, l'excédent d'exploitation reporté de fin 2023 pour un montant de 13.948,56 € soit 1,75% des recettes totales.

### Recettes de Fonctionnement du Budget 2024



Le budget d'investissement s'équilibre quant à lui à 713.148,56 € et se décline comme suit : 365.208,56 € de nouveaux crédits (51,21%) et 347.940,00 € de reports (48,79 %) en dépenses, et 487.215,56 € de nouveaux crédits (68,32 %) et 225.933,00 € de reports (31,68 %) en recettes.

Il s'agit pour l'essentiel de 3 opérations : la sécurisation du Château du Grand Arnsbourg et la réfection des Milieux Lacustres qui sont en phase d'études ainsi que la rénovation du réseau d'éclairage public qui est en cours d'exécution.



Dans les opérations financières, les dépenses correspondent essentiellement au remboursement de la dette en capital avec une annuité prévisionnelle de 110.000 €. Pour les recettes, se cumulent dans cette ligne, l'excédent de fonctionnement capitalisé de 2023 (91.943,28 €) ainsi que le résultat d'investissement 2023 pour 30.063,72€, le fond de compensation de la TVA pour 12.000 €, la taxe d'aménagement pour 8.000 €, le résultat prévisionnel de la section de fonctionnement 2024 à hauteur de 45.612,56 € et un produit de la cession d'immobilisations pour 130.000 €.

L'en-cours de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2024 est de 809.210,33 € soit une dette d'un peu plus de 1.050 € par habitant. Dans le courant de l'année 2024, il est prévu de recourir à un emprunt de 100.000 € auprès de la Banque des Territoires pour financer la part non subventionnée du projet de rénovation de l'éclairage public. L'économie réalisée sur la ligne budgétaire de fonctionnement en consommation électrique une fois les travaux terminés permettra de financer le remboursement de cet emprunt.

Malgré l'incertitude qui pèse sur les dotations accordées aux communes dans le cadre des recherches d'économie par l'Etat dans les finances publiques, le Conseil Municipal a décidé, comme il s'y était engagé, à maintenir les taux de la fiscalité locale au même niveau qu'en 2023 à savoir :

- Taxe foncière bâtie (TFB) : 26,77% (Taux moyen National 39,42% et Départemental 32,78%).
- Taxe foncière non bâties (TFNB) : de 88,60% (Taux moyen National 50,82% et Départemental 55,15%).
- Taxe d'habitation (**uniquement sur les résidences secondaires**) : 10,42%. (Taux moyen National 24,45% et Départemental 24,63%).

Enfin, les travaux actuels de renouvellement sur la conduite de la rue principale et de la rue de Mouterhouse n'apparaissent pas dans ce budget puisque intégrés à celui de la commission locale du SDEA. Comme déjà évoqué, c'est un investissement à hauteur de 250.000 € HT subventionné à hauteur de 60% (soit 150.000 €) par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

**Budgets autres :** le budget du lotissement du Verger reste ouvert mais sans mouvement en attendant une éventuelle réactivation.

**Divers :** Comme les années précédentes, les documents détaillés concernant les 2 budgets ci-dessus sont à la disposition des administrés pour consultation et copie (à leurs frais) aux heures d'ouverture de la mairie.